

Assemblée de quartier de la Cité de l'III : terres nouvelles et vieux soucis

Une vingtaine d'habitants assistaient jeudi soir à la Cité de l'III à une assemblée de quartier en deux volets : le premier consacré à la présentation du projet de maraîchage urbain de la Régie des écrivains ; le second au nouveau plan d'action territorial pour les quartiers prioritaires.

L'auditoire était clairsemé ce jeudi soir au 18, rue de la Doller. Une vingtaine d'habitants à peine s'étaient déplacés pour l'assemblée de quartier de la Cité de l'III, contrairement à novembre dernier, où ils étaient plus de 60 à s'inquiéter pour la sécurité de l'école Schwilgué. Depuis, des barrières provisoires ont été installées pour rehausser la clôture de l'école, en attendant les travaux annoncés. Mais c'est d'une autre clôture dont il a été question en entame de cette réunion.

Un modèle de maraîchage BIO en milieu urbain

Sur l'ancien stade de foot Paul Nicolas, non loin de l'arrêt de tram Pont Phario, la Régie des écrivains va développer un projet de maraîchage urbain de proximité. En partenariat avec le centre social et culturel L'Escale et l'association catalane ACSO (Ateneu Català Eurodistrict Strasbourg Ortenau), l'entreprise d'insertion basée à Schiltigheim est l'un des trois lauréats (avec un projet à l'Elsau et un autre au Neuhof) de l'appel à manifestation d'intérêt « Cités fertiles », lancé en 2023 par l'Eurométropole, en lien avec la Ville, dans le cadre de l'ANRU.

Les trois acteurs vont associer leurs compétences pour transformer 7 000 m² de terrain en un modèle de maraîchage bio en milieu urbain. En valorisant les biodéchets (ceux du quartier et ceux issus des déchets verts de la Régie des écrivains) et en produisant, grâce à l'expertise de l'ACSO en matière d'énergies renouvelables dédiées à l'agriculture, leur énergie photovoltaïque.

Le CSC sera chargé de faire le lien avec le quartier, en développant ateliers, interactions et actions de prévention. À terme, les légumes produits sur place seront vendus à des magasins bio, pour de la restauration collective ou directement aux habitants de la cité, via une guérite sur place et/ou un stand sur le marché. Insertion professionnelle, circuits

ultra-courts voire expérimentation d'innovations technologiques (on parle notamment d'un four à pyrolyse pour transformer les biodéchets) : les intérêts sont nombreux à ce cycle vertueux !

« L'III des Terres Nouvelles »

Mais avant de pouvoir inaugurer « L'III des terres nouvelles », ainsi qu'a été baptisé le projet, restent quelques problèmes administratifs et techniques à régler, comme l'ont précisé dans leur présentation Yann Schuler, le directeur général adjoint de la Régie des écrivains, et Mikaël Reichert, l'encadrant en charge du maraîchage. Une clôture provisoire vient d'être posée pour éviter les dépôts sauvages de déchets de chantiers et les pollutions afférentes (3 000 des 10 000 m² de terrain disponible ont déjà été déclarés impropres à la culture suite aux analyses de sols).

Reste aussi à décrocher la labellisation bio, « en cours de validation ». Les habitants mettent en outre en garde contre les risques d'inondation d'un stade dont ils savent « qu'il est sous l'eau au minimum une fois par an ». Ils rappellent aussi aux porteurs du projet la nécessité de proposer des prix « accessibles aux Smicards que sont la plupart des habitants de la Cité de l'III ». Et l'élu en charge de la Cité de l'III, Joris Castiglione, d'envisager déjà la mise en place de « paniers à prix coûtant ».

Un projet en deux phases

Le projet se déclinera en deux phases : une première en 2024-2026, avec du maraîchage en pleine terre classique, une seconde en 2026-2028, « avec le passage en maraîchage intensif, grâce à l'adjonction de solutions techniques innovantes ». Une fois la certification bio validée, les sols seront occultés par des bâches en plastique - « ce qui, en six à douze semaines, va détruire une bonne partie du couvert végétal », pronostique Mikaël Reichert. Amendés (grâce au compost), ils seront aussi irrigués, avant l'installation programmée d'une serre. « Mais dès que nous aurons posé les bâches, en mai, nous planterons des choses dessus : courges, tomates, aubergines, poivrons, mâche, épinards, patates douces... », détaille-t-il, évoquant une première récolte dès cet automne.

Des tables rondes sur les problématiques du quartier

En présence de l'adjoint en charge de la politique de la ville, Benjamin Soulet, et dans le

cadre des orientations du nouveau contrat de ville « Quartiers 2030 », dont la convention cadre a été approuvée à l'unanimité en conseil municipal le 18 mars (« et signée par la préfète la semaine dernière », précise l'élu), trois tables rondes thématiques ont été proposées en deuxième partie de soirée. Objectif : affiner un plan d'action territorial spécifiquement adapté au QPV. « Nous faisons cela dans tous les quartiers prioritaires, sous différentes formes. Nous avons déjà été à Hautepierre, à la Cité Rotterdam et au Murhof, et serons prochainement à l'Esplanade », note Benjamin Soulet.

À quand le retour d'une boulangerie ?

À la Cité de l'III, les soucis soulevés sont pour la plupart anciens, pour ne pas dire enkystés. Les habitants regrettent notamment le manque criant de commerces en cœur de quartier. « Aujourd'hui, il ne reste que la Poste et la pharmacie. Il nous faudrait au minimum à nouveau une boulangerie ! » insiste une habitante, suggérant même d'organiser « un chantier avec les jeunes » pour régler les problèmes d'insalubrité et remettre en état les locaux sur le parvis de la tour Schwab.

Lenteurs du bailleur – dénoncées par un habitant qui n'en peut plus d'attendre les travaux, suite aux incendies de véhicules du Nouvel an qui ont endommagé son appartement — soucis d'étanchéité des fenêtres et d'incivilités, à l'heure où certains se permettent encore de « jeter leurs déchets par la fenêtre du premier étage », ont aussi été abordés. Au même titre que le manque de pistes cyclables sécurisées et d'aires de jeux, la propreté, la place et la sécurité des femmes dans le quartier. Ou encore la présence de réseaux de trafics de drogue et de prostitution, qui « pourrissent l'ambiance » à la Cité de l'III. Un vaste chantier, auquel la récente opération Place nette XXL n'aura pas changé grand-chose, à écouter les habitants...

Valérie Walch. (2024, 27 avril). Assemblée de quartier de la Cité de l'III : terres nouvelles et vieux soucis. Les Dernières Nouvelles d'Alsace. <https://c.dna.fr/societe/2024/04/27/assemblee-de-quartier-de-la-cite-de-l-ill-terres-nouvelles-et-vieux-soucis>